

Vandeput provoque une cacophonie autour du F-16

■ Le ministre de la Défense veut rejeter le Rafale. Tension avec le Premier ministre.

Prévoyez les boules Quies. Le bruit généré par un F-16 à basse altitude est assourdissant pour celui qui se trouve sur le plancher des vaches. Le vacarme politique créé autour du remplacement des avions de combat l'est tout autant...

Vendredi, dans le journal "De Morgen", le ministre de la Défense, Steven Vandeput (N-VA), a redit que, pour lui, la candidature du Rafale (de l'avionneur français Dassault) n'est pas recevable. Ce n'est pourtant pas ce que le Premier ministre Charles Michel (MR) disait une semaine plus tôt, lors d'une conférence de presse à laquelle participait M. Vandeput.

Pour rappel, la Belgique a reçu deux offres (F-35 et Eurofighter) dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour remplacer les F-16. La France n'y a pas répondu mais a formulé une proposition de partenariat stratégique autour du Rafale. Dès ce moment, en octobre 2017, des tensions sont apparues entre MR et N-VA, les libéraux voulant tenir compte de cette proposition, au contraire des nationalistes flamands.

Le vendredi 15 juin, Charles Michel expliquait que le gouvernement s'était entendu sur la suite des opérations. En

trois étapes : analyse de la prolongation des F-16; analyse des deux offres F-35 et Eurofighter; enfin, analyse de la proposition française. Cette dernière n'est donc pas exclue.

Vendredi, pourtant, le ministre Vandeput a dit exactement le contraire. *"La seule manière de prendre une bonne décision est de mener à bien la procédure d'appel d'offres. L'offre française est donc exclue"*, a-t-il dit dans "De Morgen".

Attaque frontale

Mais ce n'est pas tout. *"Disons que les choses se sont déroulées différemment lors de cette conférence de presse que ce qui avait été discuté auparavant"*, a déclaré M. Vandeput, sans toutefois donner davantage de précisions. L'attaque est frontale. La sortie a provoqué une grosse crispation vendredi dès potron-minet. Le ministre *"s'est fait en-gueuler"*, glisse-t-on.

Le cabinet du Premier ministre a réagi en confirmant que la proposition française est toujours bel et bien en lice. *"La décision sera prise au sein du gouvernement et nulle part ailleurs."*

Dans la foulée, nouvelle réaction. Celle du cabinet Vandeput. *"La décision est évidemment entre les mains du gouvernement"*, a-t-il indiqué. Le Premier ministre dit seulement ce que le ministre a toujours dit : que tous les éléments se-

ront présentés en Conseil des ministres” – Steven Vandeput confirmait effectivement cela dans son interview au journal “De Morgen”.

Et sur Radio 1, vendredi matin, il assurait même être absolument sur la même ligne que son chef de gouvernement. Il précisait avoir voulu *“mettre les points sur les i”* après que Dassault a lancé une large campagne de communication sur sa proposition de partenariat stratégique.

Tout ça pour ça? Au-delà de la cacophonie, le ministre de la Défense, accusé par l’opposition de vouloir à tout prix le F-35, a rappelé sa préférence: la poursuite de la procédure RFGP et l’exclusion du Rafale. On constate aussi que, sur le fond du dossier, MM. Michel et Vandeput ne sont pas du tout sur la même longueur d’onde.

Travail d’experts

Pendant ce temps, le secrétaire général de l’Otan, Jens Stoltenberg, a demandé à M. Michel une décision rapide quant au remplaçant du F-16, le Premier ministre belge évoquant à nouveau les quatre options, y compris *“la proposition du gouvernement français pour un partenariat stratégique avec la participation de l’Allemagne”*.

Un groupe de travail en intercabines, avec l’aide d’experts extérieurs, doit évaluer *“toutes les dimensions autres, en fonction du changement de la donne”* géostratégique. Les aspects diplomatiques et d’indépendance opérationnelle sont notamment étudiés, un dernier point qui pourrait pénaliser sérieusement le F-35 américain.

A. C. et DS